

Notice descriptive	
Titre	Circulaire du 7 mai 2007 définissant les « normes de qualité environnementale provisoires (NQE _p) » des 41 substances impliquées dans l'évaluation de l'état chimique des masses d'eau ainsi que des substances pertinentes du programme national de réduction des substances dangereuses dans l'eau. Cette circulaire fixe également les objectifs nationaux de réduction des émissions de ces substances et modifie la circulaire DCE 2005/12 du 28 juillet 2005 relative à la définition du « bon état » (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	DEVO0700240C
Ministère	Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
Thématique de document	Eau
Type de document	Circulaire
Date de signature	07-05-2007
Date de publication	15-08-2007
Document	eat_20070015_0100_0017.pdf